

Nouvelles sanctions contre la Biélorussie

Publié le 22 novembre 2021

Les vingt-sept ministres des affaires étrangères, réunis le 15 novembre, ont adopté un cadre juridique pour élargir les critères pour sanctionner des intérêts biélorusses. De nouvelles sanctions nominatives seront ainsi déclenchées. Il s'agit du cinquième paquet de mesure depuis le début des tensions avec ce pays.

Le message de fermeté de l'UE a déjà porté, puisque les Emirats arabes unis ont interdit lundi aux ressortissants afghans, syriens, yéménites et irakiens d'embarquer à bord de vols à destination de Minsk. Les Vingt-Sept veulent adresser un avertissement à toutes les puissances qui envisageraient d'instrumentaliser à leur tour des flux de migrants pour déstabiliser les frontières européennes.

L'exploitation de migrants fait partie des nouveaux dangers décrits dans la « *boussole stratégique* » que doivent adopter les Etats membres de l'UE dans les prochains mois.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)